



Association Nivernais Berry Des Usagers du Train
Maison des Associations
Mairie de COSNE SUR LOIRE
Quai Jules Moineau
BP 123
58206 COSNE COURS SUR LOIRE
Mail : anbut@hotmail.fr
Site internet : <http://anbut.kegtux.org>

Madame, Monsieur, Chers adhérents

L'année 2012 commence mal pour la ligne Nevers-Paris. A ce jour, tous les trains confondus totalisent 20 heures de retard.

En date du 16 Janvier, nous écrivions aux responsables de ligne (MM. BOLOT, Marquer et PEPY) afin de les informer des problèmes de dysfonctionnements rencontrés :

« L'ANBUT « Association Nivernais Berry des Usagers du Train » est une Association qui a été créée il y a une vingtaine d'années par Monsieur Foucher qui souhaitait faire évoluer la ligne corail Intercité Nevers - Paris.

Cet homme est parti à la retraite il y a quelques années et son Association avec lui. Nous l'avons contacté fin d'année 2008 afin de reprendre les rênes de celle-ci, et il nous a fait confiance sans hésiter.

A ce jour l'Association compte 70 adhérents, tous usagers quotidiens de la ligne Paris-Nevers

Monsieur PEPY, dans le cadre de ses vœux à la Presse, était très fier d'annoncer qu'en 2011 le nombre des trains en retard étaient en forte diminution par rapport à 2010 avec toutefois l'aide de la météo plus clémente.

Visiblement la tendance semble s'inverser sur la ligne Paris-Nevers depuis le changement d'horaires et la mise en place du cadencement malgré des conditions climatiques plus que favorables. Force est de constater que depuis cette date, la ponctualité ne fait plus partie des engagements de la SNCF :

Un 5900 qui n'est pas arrivé une seule fois à 7 heures 32 ! Pourquoi ne pas avoir conservé les anciens horaires de départ et éviter un allongement de notre temps de transport ?

Les N°5911-5915-et 5919 qui accumulent les retards entre 30 minutes et 1 heure. A qui la faute ?

Un manque d'organisation, des défauts dans le matériel, le cadencement, une mauvaise gestion du trafic ? Pourquoi faire partir certains téoz (intercités) juste après les corails intercités, sachant que ces derniers doivent les laisser passer généralement à Melun ?

Le constat est malheureusement toujours le même et nous ne pouvons que déplorer un rallongement de nos temps de transports, nos vies familiales qui en pâtissent, les frais de garde de nos enfants qui augmentent, nos employeurs mécontents et nos jours de congés qui diminuent : avec comme contrepartie une augmentation du prix de nos billets due certes à la hausse de la TVA mais qui sera très certainement oubliée par la SNCF en Juillet lors de l'augmentation généralement pratiquée.

En tant qu'association d'usagers, nous avons pu établir un contact régulier avec Mme CAGNEAUX, qui nous a invités au dernier comité de ligne, et nous souhaiterions qu'il en soit de même avec vous. C'est pourquoi nous souhaiterions vous rencontrer afin d'évoquer de vive voix les problèmes que nous rencontrons et la mise en place d'une indemnité à hauteur des préjudices que nous subissons et que nous estimons nous être due.

En l'absence de réponse et de solutions, nous n'excluons pas comme nous l'avions fait l'année dernière de pratiquer la grève de présentation de nos titres de transports. »

Très rapidement Monsieur Marquer (responsable qualité de ligne) nous accordait un rendez vous fixé au vendredi 10 Février 2012.

Il n'empêche que la situation est loin de s'arranger, avec en plus la gare de COSNE SUR LOIRE régulièrement fermée (grève larvée !) empêchant les usagers de prendre leurs billets.

Par conséquent, nous avons décidé de faire la grève de présentation de nos titres de transports, et c'est pourquoi nous vous invitons à nous rejoindre et à faire de même.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés du résultat de notre entretien.

Rendez vous est désormais pris. Si un des points faible de la SNCF est la communication, nous avons décidé qu'il en serait autrement au sein de l'ANBUT.

Comme nous vous l'avions annoncé, un rendez vous avait été organisé avec le représentant de la SNCF en charge de la qualité sur notre ligne.

Finalement, un responsable de la production s'est joint à la rencontre que nous qualifierons d'instructive et qui nous a permis d'échanger et dont les objectifs étaient de comprendre les raisons des retards et les moyens mis en œuvre pour y remédier.

La SNCF, pleinement consciente des retards que nous subissons, nous a expliqué qu'en Novembre, il a été décidé de mettre en place un programme national « grand froid » pour les locomotives afin de prévenir des défaillances en cas de conditions climatiques extrêmes. Cependant du retard dans la réfection des locomotives fait qu'à ce jour, certaines lignes se trouvent en manque de machines, entraînant la suppression de certains trains. (Raison pour laquelle le 5915 était annoncé supprimé en date du 9 Février 2012).

Le problème de priorités des téoz (désormais appelés inter-cités à réservations) a été évoqué. Le responsable production a proposé en interne la mise en place d'une procédure qui tendrait à dire que si un téoz part jusqu'à 5 minutes plus tard que son heure prévue, il retarde d'autant l'inter-cité, à contrario si le téoz a un retard supérieur à 5 minutes, l'inter-cité part. Ce qui devrait réduire les retards dus au dépassement des téoz au-delà de la gare de Bercy.

Les problèmes d'entrées et de sorties à la gare de Bercy seront réglés en Juin 2012 avec la mise en place d'un aiguillage supplémentaire permettant la fluidité du trafic.

Jusqu'à maintenant, les locomotives téoz et intercité ne sont pas interchangeables. A partir de Juillet 2012 la mutualisation des locomotives du téoz sera mise en place réduisant le nombre de retards, liés à des problèmes de disponibilité de nos locomotives.

Il nous reste maintenant à voir l'efficacité des mesures engagées.

Le problème de la gare de Cosne a été longuement évoqué. Il s'agit bien d'une grève d'une partie du personnel (une heure à chaque prise de service). Jusqu'à présent, les contrôleurs n'étant pas informés, des verbalisations ont pu avoir

lieu. La situation est désormais connue de tout le monde, ce qui devrait empêcher que de telles mésaventures se reproduisent.

Le fait que le personnel gréviste se déclare la veille, rend l'organisation du remplacement difficile, mais les moyens devraient être mis en œuvre pour rendre la gare de COSNE accessible aux heures des trains.

Pour terminer, nous les avons informés de notre grève de présentation de nos titres de transport en leur demandant de bien vouloir faire remonter l'information ainsi que notre volonté d'obtenir un dédommagement à hauteur de 20% de nos forfaits.

Il ressortira de cette première prise de contact, que la volonté d'améliorer l'axe Paris- Nevers est réelle. En effet ces responsables en charge de notre ligne depuis Octobre ont montré une vraie envie de communiquer avec les usagers à travers notre association. Rendez vous a été pris dans les prochains mois pour faire un point sur la situation.

Cordialement

Le Bureau